



Conjoncture hôtellerie

Février – mars 2015 : l'hôtellerie bourguignonne soutenue par les touristes chinois

Pour la période février – mars 2015, les arrivées dans les hôtels bourguignons progressent de 3,2 %, les nuitées associées de 4,2 % par rapport au même bimestre de 2014. La fréquentation des clientèles étrangères, avec des arrivées et des nuitées en hausse respectivement de 17,4 % et 14,7 % compense le recul partiel des touristes français. En effet, leurs arrivées sont en baisse de 1,4 %, mais leurs nuitées augmentent de 1 %.

Sans la présence des touristes chinois, l'activité hôtelière serait en baisse. D'un peu moins de 5 000 en février – mars 2010, ils sont maintenant plus de 36 000 à fréquenter les hôtels bourguignons. Cependant, ils restent peu dans la région. De la même façon, les Américains sont venus plus nombreux mais leur durée de séjour écourtée se traduit par une diminution des nuitées. Les Italiens et les Belges ont délaissé la Bourgogne.

Au cours de ce bimestre, seules cinq régions métropolitaines enregistrent une diminution de leurs nuitées. La Bourgogne

occupe le huitième rang quant à l'évolution des nuitées. La part des nuitées étrangères, passant de 19 % en 2010 à 26 % en 2015, confirme l'attractivité de la région vis-à-vis des touristes étrangers, notamment Chinois.

La clientèle française séjourne plus longtemps dans les hôtels bourguignons ; cette évolution s'inverse pour les touristes étrangers. Le taux d'occupation progresse de 1,3 point, après un repli de 2,9 points pour la même période de l'année précédente.

La Côte-d'Or, qui accueille huit touristes chinois sur dix, profite de leur forte progression qui permet de gommer la moindre fréquentation de la clientèle française. La Saône-et-Loire connaît, dans une moindre mesure cependant, une évolution similaire. La Nièvre et l'Yonne attirent moins de touristes durant cette période de l'année, avec une baisse des nuitées respectivement de 0,7 % et 1,9 %.

Hervé Ricci, Insee

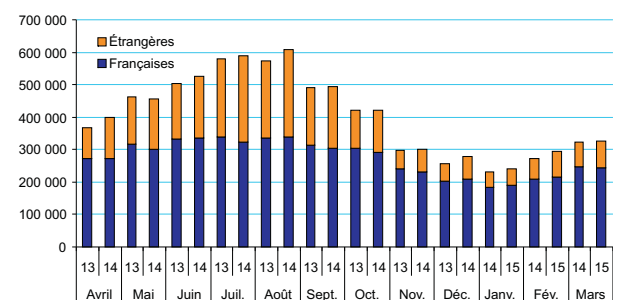
1 Arrivées et nuitées, principaux indicateurs

	Février - Mars 2015	Évolution en %	
		Fév. - Mars 2015 / Fév. - Mars 2014 / Fév. - Mars 2014	Fév. - Mars 2015 / Fév. - Mars 2013
Arrivées	470 536	+ 3,2	+ 1,7
Nuitées	619 531	+ 4,2	- 1,9
Taux d'occupation *	45,4	+ 1,3	- 2,9
Durée moyenne de séjour *	1,32	+ 0,01	+ 0,05
Indicateur de remplissage *	1,48	+ 0,01	- 0,02

* évolution en points

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

2 Évolution mensuelle des nuitées



Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

3 Arrivées et nuitées selon le pays d'origine

	Arrivées				Nuitées			
	Nombre	%	Évolution en %		Nombre	%	Évolution en %	
			Fév. - Mars 2015 / Fév. - Mars 2014	Fév. - Mars. 2014 / Fév. - Mars. 2013			Fév. - Mars. 2015 / Fév. - Mars. 2014	Fév. - Mars. 2014 / Fév. - Mars. 2013
Ensemble	470 536	100	+ 3,2	+ 1,7	619 531	100	+ 4,2	- 1,9
France	340 174	72	- 1,4	- 1,2	461 296	74	+ 1,0	- 5,2
Autres pays	130 362	28	+ 17,4	+ 11,9	158 235	26	+ 14,7	+ 10,7
dont :								
<i>Royaume-Uni</i>	25 033	5	+ 32,7	+ 5,9	29 313	5	+ 30,6	- 0,7
<i>Belgique</i>	17 787	4	- 12,3	- 15,6	21 622	3	- 10,5	- 15,6
<i>Pays-Bas</i>	10 674	2	+ 6,3	- 2,5	12 733	2	+ 3,4	+ 0,5
<i>Allemagne</i>	9 773	2	+ 11,2	- 11,3	12 605	2	+ 5,9	- 8,0
<i>Italie</i>	4 089	1	- 32,9	+ 17,6	5 693	1	- 28,4	+ 9,2
<i>Chine</i>	36 455	8	+ 64,8	+ 137,4	41 333	7	+ 57,8	+ 155,5
<i>Suisse</i>	4 873	1	+ 4,1	- 18,2	6 617	1	+ 12,5	- 24,4
<i>États-Unis</i>	3 594	1	- 5,9	+ 54,9	5 129	1	- 7,7	+ 53,1

Arrivées : nombre de personnes enregistrées à l'arrivée

Nuitées : somme des nuits passées dans les établissements pour chaque arrivant

= : variation proche de zéro

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

4 Indicateurs par catégorie d'hôtels

	Février - Mars 2015				
	1 et 2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	Non classés	Ensemble
Taux d'occupation (%) (1)	46,8	49,1	44,0	33,5	45,4
Indicateur de remplissage (2)	1,52	1,43	1,60	1,41	1,47
Durée de séjour (en jours)	1,39	1,25	1,27	1,43	1,32

(1) Le taux d'occupation est obtenu en divisant le nombre de chambres occupées par le nombre de chambres louables. Il est exprimé en %.

(2) Le nombre moyen de personnes par chambres occupées est égal à la somme des nuitées de chaque jour rapportée au nombre de chambres occupées.

Sources : Insee ; DGE ; Bourgogne Tourisme.

L'enquête de fréquentation hôtelière

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie a été rénovée à compter de janvier 2013 avec notamment une refonte des zones géographiques et un changement de méthode d'échantillonnage. Comparer des résultats 2013 avec des résultats 2012 calculés sur l'ancienne méthode aurait introduit une forte rupture de série. Les données 2012, 2011 et 2010 ont donc été recalculées avec la nouvelle méthode, ce qui peut induire des différences.

Avertissement : la loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement des hôtels de tourisme. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012, mais l'application des nouvelles normes n'est pas encore achevée et rend difficile des comparaisons temporelles.

Insee Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :
Mayo Moïse

Crédit photo
Alain Doire - Bourgogne Tourisme

ISSN : 2416 - 898X (en ligne)
ISSN : 2425 - 0392 (imprimé)

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Décembre 2014 - janvier 2015 : l'hôtellerie bourguignonne commence bien la saison hivernale - *Insee Flash Bourgogne* n°24 - mai 2015.

